

s'agit d'expressions anglaises, mais j'ai tenu pour admis que les mots "la dite valeur devra être la valeur réelle des dits chemins", signifiait la dépense réelle faite par la compagnie.

L'honorable M. LOUGHEED: Mon honorable ami me permettra-t-il de l'interrompre encore? Le bill n'aurait-il pas dit alors: "La dite valeur devant être le coût"—ce qu'a coûté le chemin?

L'honorable M. BOSTOCK: Ce n'est pas ce qu'il a coûté, mais ce qu'il vaut réellement.

L'honorable M. DANDURAND: Je suppose que mon honorable ami considère le mot "coût" comme synonyme de valeur?

L'honorable M. LOUGHEED: Oui,

L'honorable M. DANDURAND: La valeur actuelle dudit chemin?

L'honorable M. LOUGHEED: Non, je ne parle pas de la valeur actuelle. Je veux parler de ce qu'il a réellement coûté ou ce qu'il coûterait dans des conditions semblables.

L'honorable M. DANDURAND: Il m'a semblé que si nous ajoutions au mot "réel" les mots "raisonnable et nécessaire", nous permettrions au juge de décider que la dépense réelle était raisonnable et nécessaire.

L'honorable M. LOUGHEED: Vous lui donnez trois mots à interpréter au lieu d'un.

L'honorable M. DANDURAND: Mais il doit tenir compte de la dépense conformément aux trois mots "réel, raisonnable et nécessaire".

L'honorable M. DAVID: Je crois que le mot "nécessaire" serait utile, mais non pas nécessaire.

L'amendement est rejeté et l'article adopté.

L'honorable M. BOLDUC, au nom du comité, fait rapport du bill sans amendement.

Le bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Sénat s'ajourne à demain, à trois heures.

SENAT.

Séance du jeudi, 18 mai 1916.

Présidence de l'honorable M. PHILIPPE LANDRY.

La séance s'ouvre à trois heures p.m.

Prière et affaires courantes.

EXTENSION DE LA DUREE DU PARLEMENT.

INTERPELLATION.

L'honorable M. CLORAN:

1. Le gouvernement du Canada est-il en mesure d'informer le parlement du Canada sur le sort qui a été fait au bill d'extension sollicitant un amendement à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, à l'effet d'accorder aux présents gouvernement et parlement et en leur faveur une année de prolongation à leur durée constitutionnelle, à dater du 1er octobre 1916 jusqu'au 1er octobre 1917?

2. Le gouvernement du Canada a-t-il transmis le dit bill aux autorités britanniques ayant juridiction pour qu'elles soumettent ce bill au parlement britannique?

3. Quand et à quelle date le gouvernement du Canada a-t-il transmis aux autorités britanniques le dit bill unanimement adopté par les deux Chambres du parlement canadien?

4. Pourquoi le parlement britannique n'a-t-il pas sanctionné ce bill d'extension sollicitant un amendement à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de façon à prolonger d'une année la durée du gouvernement et du parlement actuel?

La durée du présent parlement est sur le point d'expirer. Bien qu'il soit cruel de demander une confession à un patient couché sur son lit de mort, si l'honorable ministre dirigeant est en possession de la réponse à mon interpellation, je suis prêt à l'accepter.

L'honorable M. LOUGHEED: Tout ce que je puis dire en réponse à l'honorable sénateur, c'est que le gouvernement a transmis le bill en question aux autorités compétentes pour qu'il soit renvoyé au parlement impérial, et que ce dernier est maintenant saisi de ce sujet. Ce que fera maintenant le parlement impérial relativement à ce bill, lui seul peut répondre à cette question. Le gouvernement et le parlement du Canada ne peuvent faire rien de plus que ce qu'ils ont fait.

L'honorable M. CLORAN: La seule question à laquelle je voudrais obtenir une réponse directe se rapporte à la date à laquelle le bill a été renvoyé aux autorités britanniques. L'honorable ministre dirigeant nous dit qu'il a été dûment transmis à ces autorités; mais je voudrais connaître la date de cette transmission.

L'honorable M. LOUGHEED: Je ne puis le dire à mon honorable ami, parce que je ne la connais pas.

L'honorable M. DANDURAND: Mais tout document de cette nature n'est-il pas expédié par le greffier du Sénat; ou n'est-ce pas le secrétaire d'Etat qui est chargé de cette expédition?

L'honorable M. LOUGHEED: Le gouvernement a donné les instructions nécessaires